

Liste de documents à conserver

Si vous vivez en Suisse sans permis de séjour, pensez à conserver toutes les preuves de votre séjour et de votre intégration sociale et professionnelle. Ces preuves sont importantes si vous souhaitez obtenir un statut légal stable.

Voici une liste des documents nécessaires pour une demande de régularisation d'un-e sans-papiers.

Preuve du séjour en Suisse

- toute pièce prouvant que la personne est en Suisse depuis plus de 10 ans (factures, abonnements, etc.)

Intégration professionnelle / situation financière

- CV + év. diplômes
- moyens d'existence de la personne (preuves à l'appui, p. ex. emploi du temps de travail, lettre-employeur, certificat de travail, etc.)
- év. promesse d'engagement d'un potentiel employeur, indiquant le montant du salaire net mensuel, si 13e salaire également
- év. extrait de compte AVS

Intégration sociale

- contrat de bail
- copie prime mensuelle d'assurance-maladie de l'année courante/copie carte d'assuré maladie
- extrait registre des poursuites
- extrait casier judiciaire (absence de condamnations pénales autre que séjour illégal)
- lettres de soutien (idéalement de personnes suisses)
- lettres témoignages (idéalement de personnes suisses)
- attestations d'associations sportives, culturelles, bénévolat, autres
- év. abonnement CFF

Compétences linguistiques

- attestation de langue (min. niv. A1 à l'oral)

En cas où le retour au pays est impossible

- év. preuves écrites de refus d'accueil de la part des membres de la famille, év. rapport médical d'un médecin en Suisse pour attester les soins non garantis au pays

Administratif

- formulaire "[déclaration d'arrivée et demande d'autorisation de séjour pour ressortissants étrangers en provenance de l'étranger](#)" complété, daté et signé